



Fédération Française d'Athlétisme
Ligue de Bourgogne Franche – Comté
GROUPE ATHLETIQUE HAUT-SAONNOIS

N° FFA : 070004

Secrétaire : François CHATELET – 4 rue Paul Verlaine – 70000 VESOUL ☎ 03.84.76.63.00 ☎ 06.73.21.36.64 ✉ gahs@orange.fr

Site : gahs.fr

Secrétariat Trail : Emmanuel GARRET – 17 rue de Melin – 70120 SEMMADON - ☎ 06.07.02.03.99 ✉ emmanuelgarret96@gmail.com



BULLETIN D'ADHESION INDIVIDUEL SAISON 2023 / 2024

Votre photo

**Pour
nouvelle
adhésion**

Identité

Sexe : F M Nationalité : _____

NOM : _____

NOM de jeune fille : _____

Prénom : _____

Né(e) le :/...../..... Département : _____

Lieu : _____

Adresse principale : _____

Rue : _____

CP : _____ Ville : _____

Tél fixe : _____ Portable : _____

Courriel : _____

Adhésion :

Nouvelle adhésion*

* Joindre une photo d'identité N° Licence : _____

Qualité de l'adhérent

Découverte*(Po) 2013/2014 120 €

Compétition jeune* (BE/MI) 2012/2009 120 €

Compétition adulte* (Ca à Ma) 2008 et avant 140 €

Running** 2008 et avant 120 €

Encadrement***

Discipline pratiquée ou souhaitée : _____

Joindre un chèque à l'ordre du « GAHS »

* La licence sportive (découverte ou compétition) permet d'avoir accès aux activités (notamment les compétitions) organisées par le club affilié à la Fédération Française d'Athlétisme. ** La licence Running ne permet pas de participer à ses championnats. *** La licence encadrement (Dirigeant, Entraîneur, Officiel, Spécialiste) permet d'exercer des responsabilités officielles au sein du club ou d'une structure fédérale. La production d'un certificat médical n'est pas exigée. Cette licence ne permet pas la pratique de l'athlétisme (entraînement ou compétition). Le montant de la licence est dégressif selon le nombre de licencié par famille. Les coupons Sport et ANCV sont acceptés. Pass Sport accepté.

CERTIFICAT MEDICAL : MINEURS : Pour la prise de licence, le titulaire de l'autorité parentale, doit attester et valider le questionnaire de santé sur l'espace Licencié de l'athlète qui vous sera fourni par mail de la FFA.

MAJEURS : Lors de création de sa licence, le licencié doit valider le parcours prévention santé, sur son espace licencié avec les identifiants qui lui seront fourni par mail de la FFA.

Merci de prendre connaissance et autoriser le droit à l'image

⇒ La Fédération propose aux licenciés une assurance individuelle accident de base et assistance couvrant les dommages corporels auxquels peut les exposer la pratique de l'athlétisme et responsabilité civile (coût inclus dans la cotisation)

⇒ J'accepte Je refuse l'assurance individuelle accident. En cas de refus, je reconnais avoir été informé des risques encourus lors de la pratique de l'athlétisme pouvant porter atteinte à mon intégrité physique et je joins une attestation d'assurance individuelle accident.

⇒ Droit à l'image : En cochant cette case, j'autorise le club et la Fédération à utiliser mon image sur tout support destiné à la promotion de l'athlétisme, à l'exclusion de toute utilisation à titre commercial. Cette autorisation est donnée à titre gracieux pour une durée de 4 ans.

Loi informatique et libertés : je suis informé du fait que des données à caractère personnel me concernant seront collectées et traitées informatiquement par le club et la FFA. Ces données seront stockées sur le système d'information fédéral. Je peux compléter ou modifier ces données via ma fiche athlète du site internet (<http://www.athle.fr/acteur>). Je peux aussi m'opposer au traitement et à la publication de mes données pour des motifs légitimes. Pour cela, il suffit d'adresser un courrier électronique à l'adresse suivante : cil@athle.fr

Autorisation parentale : je soussigné

Prénom, NOM : _____ Tel Portable : _____

Représente en qualité de père – mère – représentant légal (rayer les mentions inutiles) l'enfant sus nommé. J'autorise lorsqu'il est sous la responsabilité d'un cadre majeur du club :

⇒ pour la lutte anti dopage (Art R232-45 du code du sport), le prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment un prélèvement de sang.

⇒ en cas d'accident ou de maladie, une éventuelle hospitalisation.

Je sais également que l'enfant est sous la responsabilité d'un cadre du club qu'une fois qu'il a manifesté sa présence auprès du cadre. A l'issue de la séance, l'enfant n'est plus placé sous la responsabilité de l'animateur sportif.

Je joins à la présente, le chèque et l'attestation médicale, je m'engage à respecter règlements et charte du club.

A : _____ Le : _____

Signature du représentant légal et / ou du licencié

